

Tropisme, nature des propriétés et *relata* de la causalité : vers la fin d'une ambiguïté ?

Une propriété de second-ordre¹ est une propriété de propriété, P , satisfaisant une certaine spécification, F – une propriété fonctionnelle par exemple. On admet que les propriétés fonctionnelles soient des propriétés, selon la terminologie en cours, *réalisées* par une propriété physique de premier ordre. Cependant, le rôle causal de la propriété de second ordre, F , demeure sous la menace d'une préemption des ses pouvoirs causaux au profit de ceux de la propriété P (Kim 1998, 2005).

Selon l'universalisme, les propriétés sont des universaux, entités abstraites qui peuvent être « partagées » dans divers lieux à des moments différents. Ces propriétés caractérisent des objets différents et rendent ainsi compte de leur similarité. Selon le tropisme, les propriétés sont des tropes, particuliers abstraits qui ne peuvent caractériser qu'un seul objet à un moment et rendent compte de leur similarité en formant des classes de ressemblances naturelles.

Keith Campbell (1990) distingue deux questions que l'on peut poser à propos de choses rouges. (i) En vertu de quoi une chose est-elle rouge ? (ii) En vertu de quoi deux choses rouges le sont-elles ? Alors que pour l'universaliste (*in* ou *ante rem*) ces questions sont liées, pour le tropiste elles sont séparées.

Dans la défense d'une solution tropiste du problème de la causalité mentale, David Robb (1997, 2001) met en évidence le caractère ambigu du terme « propriété ». Ce terme serait équivoque pour deux raisons :

Propriété₁ : ce qui donne la nature particulière d'une chose (P_1).

Propriété₂ : ce qui fait de deux choses distinctes la même chose (P_2).

Je soutiens que cette double tâche impartie aux propriétés universelles (P_1 et P_2) non seulement conduit à la confusion, mais s'avère être un handicap pour résoudre le problème du rôle causal des propriétés de second ordre.

En effet, alors qu'un événement kimien (1976), comme instance d'une propriété à un moment donné peut être considéré comme un *relatum* ontologiquement vertueux rendant compte de la causalité, il tend néanmoins le flanc à la conclusion de l'argument de l'exclusion causale des propriétés de second-ordre. De fait, l'événement kimien est aussi l'exemplification d'un universel par un objet à un moment donné et, par conséquent, selon cette individuation, deux événements seront identiques seulement si leurs constituants universels le sont aussi. La conclusion réductionniste/éliminativiste de Kim à l'égard des propriétés de second-ordre devient alors inévitable.

Je montre que l'introduction des tropes comme *relata* de la relation causale est la seule voie pertinente contre cette menace et qu'elle nous libère d'une des ambiguïtés de l'universalisme : le double rôle des propriétés. En effet, les tropes ne sont pas causalement pertinents en vertu d'appartenir à une classe de similarité, mais en vertu de leur nature. Leur introduction comme *relata* de la relation causale permet alors, j'essaie de le justifier, de soutenir l'identité de deux instances de propriétés pouvant appartenir à des types différents.

Références

Campbell, K. (1990) *Abstract Particulars*, Oxford: Basil Blackwell.

Kim, J. (1976) "Events as Property Exemplifications" in *Supervenience and Mind: Selected Philosophical Essays* (Cambridge: Cambridge University Press), 1993.

Kim, J. (1998) *Mind in a Physical World* Cambridge, Mass: MIT Press, Trad. franç. F. Athané et E. Guinet, *L'esprit dans un monde physique : essai sur le problème corps-esprit et la causalité mentale*, Paris, Sylepse, 2006.

Kim, J. (2005) *Physicalism or Something near enough*, Princeton, Princeton University Press.

Robb, D. (1997) "The Properties of Mental Causation", *Philosophical Quarterly*, 47, p. 178-184.

Robb, D. (2001) "Reply to Noordhof on Mental Causation", *Philosophical Quarterly*, 51, p. 90-94.

¹ Selon la clarification développée par J. Kim (1998), l'ordre, contrairement au niveau, n'exprime pas de hiérarchie ontologique.